



ASGLM
Association Sportive
Du Golf Public de Lille-Métropole
Rond-Point des acacias
59790 Ronchin
Email : as.glm@sfr.fr
Association N° W 595004591

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE

DU 1er FEVRIER 2025

Le 1^{er} février deux mille vingt-cinq, à 16H00, les membres de l'**ASGLM** se sont réunis au siège, en assemblée générale ordinaire sur la convocation du conseil d'administration.

Monsieur Pascal MAILLARD, préside la séance en qualité de président du conseil d'administration de l'**ASGLM**.

Le président de séance certifie exacte la liste d'émargement faisant apparaître que 97 Membres sont présents et 30 membres sont représentés ;

Le Président dépose sur le bureau et à la disposition, de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation.
- La liste d'émargement.

Le Président déclare que tous les documents sont tenus à leur disposition au siège de l'**ASGLM**.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'ASGLM
- Rapport d'activité 2024
- Rapport financier de l'exercice clos le 31/12/2024
- Projet 2025
- Budget 2025
- Cotisation 2026
- Votes des résolutions
- Intervention de P4B
- Questions diverses
- Elections des membres au Conseil d'Administration.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur la marche de l'association durant l'exercice clos le 31/12/2024.

Approuve le rapport ainsi présenté.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport de la trésorière sur les comptes 2024.

Approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter, à l'unanimité, le résultat de l'exercice 2024, de la manière suivante

(+67,79 Euros) au compte de report à nouveau.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget 2025, à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION.

Suite à la demande du conseil d'administration, l'assemblée générale à l'unanimité décide de maintenir la cotisation annuelle à 42 euros à pour l'exercice 2026.

SIXIEME RESOLUTION.

ELECTIONS : Les statuts de l'association posent les conditions d'entrée et de sortie des administrateurs.

Conformément aux statuts 4 membres sont arrivés en fin de mandat,

Philippe SCHAAF
Anne-Valérie OHMANN
Pascal MAILLARD
Jean-Michel WARINGHEM

Se sont portés candidats,

Pascal MAILLARD
Jean-Michel WARINGHEM
Philippe DEBOUBERT
Pierre-Etienne RAMON

Vote à l'unanimité pour ces 4 membres élus au conseil d'administration de l'ASGLM.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le présent vote, valide les élections, et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

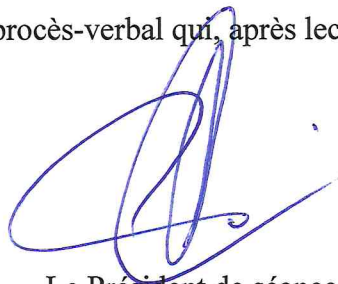
SEPTIEME RESOLUTION.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou extrait conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-huit heure.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de Séance.



Le Président de séance

Pascal MAILLARD

REALISE au 31/12/2024

ASGLM		recettes	dépenses	net	%
Administration	banque tel. Internet FFG - LIGUE		-2 562,19 € -708,70 €	-2 562,19 € -708,70 €	
Assurances			-638,00 €	-638,00 €	
			S/ total:	-3 908,89 €	5,13%
Séniors CIS A			-2 035,00 €	-2 035,00 €	
Séniors CIS B			-1 762,00 €	-1 762,00 €	
Mardi des seniors	3 000,00 €		-2 633,52 €	366,48 €	
			S/ total:	-3 430,52 €	4,50%
Equipe Homme 1	REIMS		-2 415,84 €	-2 415,84 €	
Mid Am	COURSON		-2 753,75 €	-2 753,75 €	
Equipe Homme 2	LA CHASSAGNE		-2 760,30 €	-2 760,30 €	
Training			-3 182,00 €	-3 182,00 €	
Coupe HDF			-484,30 €	-484,30 €	
Seniors	RUMINGHEM / TROYES		-4 146,55 €	-4 146,55 €	
			S/ total:	-15 742,74 €	20,67%
Equipe Dame	FAULQUEMONT		-1 595,52 €	-1 595,52 €	
Mid Am	BITCHE		-2 445,83 €	-2 445,83 €	
Training			-1 923,00 €	-1 923,00 €	
Coupe HDF			-1 420,40 €	-1 420,40 €	
Seniors			-2 435,17 €	-2 435,17 €	
			S/ total:	-9 819,92 €	12,89%
Equipe Garcon	LES TEMPLIERS		-2 521,31 €	-2 521,31 €	
Equipe Fille	annulé		0,00 €	0,00 €	
Training			-1 075,00 €	-1 075,00 €	
Frais divers	inscription tenue aide GP		-2 158,21 €	-2 158,21 €	
			S/ total:	-5 754,52 €	7,56%
					41,12%
By Trophy			-2 408,00 €	-2 408,00 €	
C9TM			-311,00 €	-311,00 €	
Polos			-301,89 €	-301,89 €	
			S/ total:	-3 020,89 €	3,97%
Cotisations	569 X 40-68 X 20-1X10	24 130,00 €		24 130,00 €	
Sponsors		11 660,00 €		11 660,00 €	
Subventions	Région	2 200,00 €		2 200,00 €	
Aide P4b		5 000,00 €		5 000,00 €	
Droits Grand Parco	62 comp./3494 j	17 704,17 €		17 704,17 €	
Compet academiq	44Com./ 1973 j	11 239,00 €		11 239,00 €	
			S/total:	71 933,17 €	
Dotations			-19 550,56 €	-19 550,56 €	
Cocktail			-11 937,88 €	-11 937,88 €	
			S/ total:	-31 488,44 €	41,34%
Intérêts compte epargne		1 300,54 €	0,00 €	1 300,54 €	
Exceptionnel				0,00 €	
			S/ total:	1 300,54 €	
TOTAL 2024		76 233,71 €	-76 165,92 €	67,79 €	
			REALISE 2024	67,79 €	

BUDGET ASGLM 2025

ASGLM		recettes	dépenses	net	%
Administration			-2 750,00 €	-2 750,00 €	
FFG - LIGUE			-500,00 €	-500,00 €	
Assurances			-700,00 €	-700,00 €	
			S/ total:	-3 950,00 €	4,65%
Séniors CIS A			-2 078,00 €	-2 078,00 €	
Séniors CIS B			-1 858,00 €	-1 858,00 €	
Mardi des seniors		3 300,00 €	-2 950,00 €	350,00 €	
			S/ total:	-3 586,00 €	4,22%
Equipe Homme 1	21-25/05 METZ		-3 712,00 €	-3 712,00 €	
Mid Am	18-22/06 NANCY		-3 220,00 €	-3 220,00 €	
Equipe Homme 2	22-25/05 PERIGUEUX		-3 658,00 €	-3 658,00 €	
Training			-4 050,00 €	-4 050,00 €	
Coupe HDF			-650,00 €	-650,00 €	
Seniors	WIMEREUX 25-28/09		-6 240,00 €	-6 240,00 €	
			S/ total:	-21 530,00 €	25,35%
Equipe Dame 3è DIV	15-18/05 FAULQUEMONT		-3 710,00 €	-3 710,00 €	
Midam 3è DIV	27-29/06 CHATEAU HUMIERE		-2 600,00 €	-2 600,00 €	
Training			-2 310,00 €	-2 310,00 €	
Coupe HDF			-525,00 €	-525,00 €	
Seniors 3è DIV	GUYANCOURT		-3 318,00 €	-3 318,00 €	
			S/ total:	-12 463,00 €	14,67%
Equipe U16 FILLE	12-14/07 MARCILLY		-2 080,00 €	-2 080,00 €	
Equipe U16 GARCON	11-14/07 SENART		-3 539,00 €	-3 539,00 €	
Training			-1 640,00 €	-1 640,00 €	
Frais divers			-1 160,00 €	-1 160,00 €	
			S/ total:	-8 419,00 €	9,91%
					49,94%
By Trophy			-2 816,00 €	-2 816,00 €	
C9TM			-500,00 €	-500,00 €	
Polos			-500,00 €	-500,00 €	
			S/ total:	-3 816,00 €	4,49%
Cotisations	590x42 + 60X20	25 980,00 €		25 980,00 €	
Sponsors		13 000,00 €		13 000,00 €	
Subventions	REGION EQUIPE DAME	2 200,00 €		2 200,00 €	
Aide P4b		5 000,00 €		5 000,00 €	
Droits Grand Parcours	62X56*5,20	18 000,00 €		18 000,00 €	
Compet academique	41*47*5,8	11 200,00 €		11 200,00 €	
			S/total:	75 380,00 €	
Dotations			-16 866,00 €	-16 866,00 €	
Cocktail			-11 000,00 €	-11 000,00 €	
			S/ total:	-27 866,00 €	32,81%
Intérêts compte epargne		1 250,00 €	0,00 €	1 250,00 €	
Exceptionnel		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
			S/ total:	1 250,00 €	
TOTAL 2025		79 930,00 €	-84 930,00 €	-5 000,00 €	
			BUDGET 2025	-5 000,00 €	